



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **P.C. GROUPE SA**, Rue de la Colline 4, 1205 Genève
2. Déclaration de faillite: 26.11.2015
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 24.03.2016
5. Remarques: Pour tout renseignement:

Groupe 1 + 41 22 3888901

F20151477

Les titulaires de servitudes nées sous l'empire de l'ancien droit cantonal sans inscription aux registres publics, et non encore inscrites, sont invités à produire leurs droits à l'Office des faillites dans les 20 jours, en joignant à cette production les moyens de preuve qu'ils possèdent, en original ou en copie certifiée conforme. Les servitudes qui n'auront pas été annoncées ne seront pas opposables à un acquéreur de bonne foi de l'immeuble grevé, à moins qu'il ne s'agisse de droits qui, d'après le Code Civil également, produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au Registre Foncier

Immeuble : Route du Chêne 35, 1562 Corcelles-près-Payerne
RF N° : 1577-4 Nature juridique : Part de copropriété par étage (PPE)

Office des faillites
1208 Genève

02673681

